



Syndicat National des Agents des Douanes

LA MISE A JOUR



Section de Marseille

Mars 2011.

Aides toi, la CGT' aideras.

Nombreux sont les collègues qui, encore tout récemment, se sentaient protégés dans une administration aux apparences paternalistes.

Ils nous appartient, pourtant, d'ores et déjà, de leur signifier que ce confort est derrière nous et que la Douane commence à être rattrapée par le restant de la Fonction Publique où l'exemple des P et T/Télécoms ne va plus être l'exception mais la généralité !

Aussi, cette relative tranquillité d'esprit, fruit de la lutte syndicale (mais ils ne le savaient pas), est en train d'être remise en cause d'autant plus volontiers que de nombreux agents, croyant tirer leur épingle du jeu, se la jouent désormais individuels oubliant la pratique collective seule garante de nos succès d'alors.

C'est ainsi que des services vont être supprimé à l'économie, c'est-à-dire sans que les personnels consentants soient considérés comme victimes de restructuration !

Perles hiérarchiques :

Nous avons décidé d'ouvrir cette rubrique car le matériel se trouve actuellement à profusion, émanant d'un encadrement qui vient tout juste de se rendre compte qu'il est, dorénavant, plus près de l'enclume que du marteau et que cette situation rend nerveux.

Nous espérons qu'elle s'éteindra d'elle-même par manque de grain à moudre, mais, rien n'est moins sûr et elle a, certainement, encore de beaux jours devant elle...

Citons :

1) Du DR à Marseille en direction de notre délégué CGT à Port Saint Louis du Rhône « En plus d'être syndicaliste, vous ne seriez pas aussi féministe ».

2) « Je suis l'adjoint au Chef Divisionnaire à Marseille-Extérieur... C'est tout ! »

répondu à un résident d'un Rez-de-chaussée de la caserne Joliette qui faisait remarquer à son interlocuteur qu'il avait passé sa journée garé sous sa fenêtre en stationnement sauvage, en dehors, bien sûr, des aires de parking matérialisées et délimitées par le Service du Casernement.

La phrase du mois :

« Honneur et profit ne couchent pas dans le même lit. »

Miguel de CERVANTÈS

Identité syndicale ou identité nationale : la CGT et l'extrême droite

A l'heure où la CGT vient de suspendre un responsable de section syndicale, candidat FN aux élections cantonales en Moselle, ainsi que 26 adhérents du syndicat des territoriaux de Nilvange qui le soutenaient, la question se pose de la compatibilité entre l'adhésion à notre organisation syndicale et le parti de Jean-Marie Le Pen.

La CGT ne se déclare-t-elle pas statutairement indépendante de tous partis politiques et ouverte à tous les salariés ?

L'ex cégéto-frontiste déclare ne pas apercevoir d'incompatibilité entre son engagement à la CGT et son adhésion récente au FN, évoquant même des poursuites judiciaires contre le syndicat contre une exclusion jugée injustifiée.

Ce camarade était-il y a peu adhérent au NPA sans que la CGT n'y trouve rien à redire.

L'indépendance cégétiste à l'égard des organisations politiques serait-elle à géométrie variable ?

Et de quel droit des salariés, fussent-ils encartés FN ou UMP, se verraient-ils exclus de notre OS ?

Faut voir... et avant tout reprendre certaines déclarations anciennes et récentes du parti frontiste sur le syndicalisme, les grèves et autres mouvements sociaux. Let's go...

Jean-Marie Le Pen (programme du FN, 1993) à propos des organisations syndicales les qualifiant de « *structures parasites jouissant de pouvoirs et de privilèges totalement disproportionnés avec leur audience réelle.* »

Jean-Marie Le Pen (National Hebdo n°594) lors des grèves de 1995 contre le plan Juppé dénonçant « *l'action suicidaire de syndicats irresponsables et sans base populaire* », réclamant « *l'arrêt des grèves (chaque jour de grève est un coup porté à la France)... Il ne faut pas chercher très loin d'où vient l'agitation dans les rues. Elle est le fruit de l'action subversive des réseaux d'extrême-gauche.* »

D'où l'apologie d'un syndicalisme authentiquement libre et indépendant des réseaux d'extrême-gauche, lequel verra le jour dès novembre 1995 avec la création du syndicat FN-Police, suivi par FN-Poste, FN-Ratp, Mouvement pour une éducation Nationale etc...

Marine Le Pen (site internet FN le 16/10/2007) à propos de la caisse noire du Medef dénonçant « *les pratiques nauséabondes du syndicalisme français.* »

Plus récemment à propos du mouvement pour la défense des retraites :

Marine Le Pen (site internet FN le 22/10/2010) « *Ensemble, syndicats et gouvernement jettent la France dans le chaos* »

Jean-Marie Le Pen (message audio sur le site internet FN le 22/10/2010) « *Les jeunes ne sont pas concernés par la réforme des retraites... La grève n'autorise pas les blocages... Elle devrait être sévèrement encadrée dans les services publics... La réforme est incontournable, l'allongement n'est qu'un des éléments... Les OS ne représentent que 5% des salariés en France. Les OS du secteur public ont une capacité de blocage... La grève est toujours une ruine, c'est une culture marxiste entretenue par le PC et la CGT... c'est une méthode désuète de règlement des conflits... une perte pour les entreprises... La théorie des syndicats marxistes est de briser l'économie capitaliste* »

A la question posée de savoir s'il y aurait un bon syndicalisme : « *Les salariés doivent être défendus par des syndicats forts et responsables... La grève doit être l'ultime recours... les grèves doivent obéir au vote secret et ce vote devrait intervenir ailleurs que dans l'entreprise (mairies...)... la grève ne doit pas dépasser le cadre d'un simple arrêt de travail exercé individuellement... Le syndicalisme est éminemment critiquable dans sa forme actuelle.* »

Marine Le Pen (site internet FN le 22/10/2010) à propos des blocages : « *Le gouvernement doit cesser de jouer avec le feu avec la complicité des syndicats et rétablir immédiatement l'ordre républicain partout.* »

Enfin Bruno Gollnisch (communiqué de presse du 4 novembre 2010 à propos des blocages) : « *La CGT doit être rendue civilement et pénalement responsable de ses agissements. Ses dirigeants doivent en répondre. Nul en France n'est au dessus des lois et surtout pas cette organisation directement responsable, entre autre, du déclin des ports de Marseille et du Havre et de bien d'autres entreprises françaises.* »

Où l'on prend la pleine mesure de l'indépendance syndicale telle que la conçoit le FN...

- * des salariés encadrés par une organisation forte et responsable inspirée par le FN
- * des militants disciplinés aux ordres du FN et qui savent bien jusqu'où ne pas aller...
- * matraque, amendes et prison pour les fauteurs de chaos.

Dans cette configuration là, il n'est pas inutile de réaffirmer que la double appartenance CGT/FN est non seulement contradictoire mais également antinomique.

Le FN est entré en campagne électorale et abuse d'un discours social en surfant sur les ravages de la crise avec pour seul argument la stigmatisation des boucs-émissaires habituels. Le FN n'a jamais défendu la cause du salariat et s'est toujours adossé à la frange la plus conservatrice du patronat. Parvenu au pouvoir le FN n'aurait de cesse que de museler et réprimer le mouvement syndical sans rien changer à l'ordre économique et financier dominant. Le FN est une organisation d'extrême droite qui entretient la confusion par son discours démagogique.

La vérité est que les dirigeants FN vomissent la CGT car nous représentons tout ce qu'ils aimeraient briser, parce que nos principes et nos valeurs sont à l'opposé des leurs... loin, très très loin.

Ceux qui comme le « camarade » mosellan croient au mariage de la carpe et du lapin sont soit victime du confusionnisme ambiant et donc totalement égarés... soit acteurs conscients d'une entreprise malveillante visant à nuire à la CGT, et au delà à toutes celles et ceux qui à travers elle défendent les principes fondamentaux de liberté, de dignité humaine et de justice sociale.

Ils n'ont donc plus rien à faire ni plus rien à voir avec nous.



ENCORE ET TOUJOURS, UN « DIALOGUE » DE SOURDS

flash info

Lundi 28 février s'est tenu à la DI un CTPS-DI où, bien que le quorum ne soit pas atteint (les 3 OS élues : la CGT, FO et l'UNSA avaient décidé de ne pas cautionner des suppressions de brigades et d'entériner des plans de restructurations qui se font toujours aux dépens des personnels), le DI a validé ses propres décisions, comme vous avez pu le constater dans sa communication (il s'agissait de la 2^{ème} convocation du CTP que le DI peut valider même en l'absence des syndicats).

Dans ce relevé de décision, nous avons pu constater, sans surprise, que pas une ligne des documents dits « de travail » communiqués en amont du CTP n'avaient été modifiée, de façon sensible, dans l'intérêt des personnels.

Ce qui nous conforte dans notre décision de ne pas participer au démantèlement de nos services, sous couvert de modernité et de soit - disant meilleur fonctionnement.

Pour autant, nous apprécions à sa juste valeur l'appréciation du Directeur Interrégional, lorsqu'il parle des « adaptations qui m'(lui)apparaissent indispensables quel que soit la contrainte pesant sur notre interrégion en matière d'effectifs ».

Voilà, c'est dit.

Le fond de la question c'est « l'adaptation » à ce que nous, nous appelons la casse de notre outil de travail et qui nous est intolérable.

Quant à la démarche qui contribuerait à maintenir les emplois douaniers (nous préférons ce terme, les être humains n'étant pas à nos yeux de simples « ressources » - les mots aussi ont leur importance dans notre vision de la société-) qui nous paraissent nécessaires, elle ne pourrait être pertinente que si elle partait des besoins, en terme de missions et service public, dans l'intérêt général ; cette démarche aura à nos yeux une légitimité lorsqu'elle intégrera ces facteurs et n'aura pas en préalable une contrainte budgétaire.

Le CTPS du 28 février a de nouveau entériné des décisions administratives qui vont, hélas, à l'encontre des intérêts des personnels, de leurs missions, de leurs conditions de travail, comme nous vous le présentons dans le tableau suivant.

L'OPTIMISATION DE L'ORGANISATION :

SUIVANT LE DI	SUIVANT LES OS ET LES PERSONNEL
- Suppression de la BSIME - Suppression de la BSI de Monaco - Spécialisation des directions - Fusion – dé-fusion (confusion - ndlr) (voir Nice / Cannes) - Spécialisation BSN Port de Bouc avec renforcement de ses effectifs (au détriment d'autres unités maritimes – ndlr) - Alignement des effectifs des BGC sur les bases de 24 agents (BGC points d'appui) ou 15 agents (BGC < ou = à 21 m) - Suppression des secrétaires non spécialistes dans les BGC (ce qui se traduira par des tâches administratives effectuées par des spécialiste marins – ndlr) - Poursuite de la réflexion sur la rationalisation du réseau des unités de surveillance en Corse (lire : « combien d'emplois peut-on supprimer en surv en Corse ?)	- Maintien de toutes les unités de surveillance - Maintien de toutes les unités de surveillance - Maintien de la diversité des missions sur toutes les directions - Maintien de toutes les unités de surveillance - Maintien de la diversité des missions des BSN avec renforcement réel de leurs effectifs (sans les prendre sur d'autres unités maritimes...) - Maintien de la totalité des effectifs de la DRGC ce qui ne sera pas le cas si le DI «aligne» les effectifs des BGC tel qu'il le prévoit - Maintien des emplois de secrétaires tels qu'ils sont dans les BGC - Maintien et renforcement des unités surv en Corse en conformité avec l'importance des missions sur cette partie sensible de la méditerranée

SUIVANT LE DI	SUIVANT LES OS ET LES PERSONNELS
- Création d'une fonction de superviseur interrégional de la coordination autoroutière - Rénovation en profondeur des méthodes de ciblage et de contrôle des conteneurs - Rénovation du fonctionnement et des méthodes de travail des unités aéroportuaires - Mise en place de plans de contrôle portant sur l'organisation, le fonctionnement, les méthodes de travail - Véritable pilotage des contrôles CI-VITI- FISCALITE - Accompagner les actions du PAP par des actions de formation professionnelles adaptée (adaptée à quoi ? aux suppressions de postes ? d'unités ? de missions ? – ndlr) - Mise en place d'un outil de communication interne accessible à tous	- Création de postes de cadres A, B et C sur toutes les unités de surveillance - Création par la DI de moyens humains et matériels pour un meilleur ciblage et plus de contrôles - Prise en compte par la hiérarchie des difficultés d'exécution correcte des missions des unités aéroportuaire avec les effectifs et les moyens dont elles disposent (= créations de postes) - Mise en place de plans de contrôle intégrant une hausse des effectifs et des moyens corrects d'exécution des missions (par exemple exiger du GPMM des zones de contrôles conteneurs, doter les unités du matériel adapté, des contrôles sécurisés, ...) - Véritables moyens de contrôle pour les agents exerçant les missions CI-VITI- FISCALITE - Véritable plan de formation professionnelle adapté aux missions de service public et d'intérêt général ainsi qu'aux aspirations des personnels - Mise en place d'un véritable dialogue, véritablement social en lieu et place de la mascarade actuelle qui consiste à présenter aux OS des plans ficelés qui ont pour but essentiel de masquer la pénurie et la déliquescence de notre administration

Pêché dans la synthèse de presse du 1er mars 2011 (envoyé sur nos boîtes mail par le BIC) :

"Les services douaniers européens ont reçu l'ordre de confisquer toutes les importations de PS3 pendant dix jours. Des dizaines de milliers de consoles ont déjà été saisies. Cette mesure fait suite à une procédure juridique intentée par LG contre Sony. LG affirme que Sony viole certains de ses brevets Blu-ray et qu'il utilise ses technologies dans les lecteurs de sa console. Les juges européens ont donné raison au fabricant coréen qui avait saisi le juge des référés. Maintenant, le bureau européen des brevets va déterminer si l'interdiction d'importer des consoles est maintenue ou suspendue après le délai initial. Si les juges donnent définitivement raison à LG, alors, Sony serait obligé de payer des dommages et intérêts sur les consoles vendues et de s'accorder sur le prix d'une licence pour conserver les opportunités du marché européen. "

A l'heure où s'élabore le contrat pluriannuel de performance 2012-2013 sur le thème "**une douane plus ultra avec moins d'emplois**", cet article démontre que le savoir-faire douanier peut être tout entier mobilisé au service d'intérêts industriels privés désireux d'obtenir le meilleur prix pour l'accès au marché européen.

Pourquoi ne pas proposer l'objectif suivant à la Douane : *"Défendre les meilleurs profits et les plus gros bénéfices pour les firmes qui produisent aux plus bas coûts et dans des conditions sociales médiévales."*

Ou bien : *"Garantir à la firme qui délocalise un rendement optimal pour qu'elle soit plus concurrentielle à l'égard des entreprises qui continuent de produire dans l'UE"*

Ou encore : *"Encourager le dumping social et salarial au niveau mondial afin d'accentuer le processus de désertification industrielle dans l'Union européenne."*

Ceci signifiant que le service public douanier est pleinement enrôlé dans la démarche visant à rentabiliser les délocalisations dans les pays où salaires (de misère) et réglementations sociales (inexistantes) garantissent une vraie compétitivité aux firmes et à leurs actionnaires.

C'est pas beau ça comme objectif ?

Réflexion désabusée entendue récemment de la bouche d'une maman arborant un énorme pansement à la main.

"Je me suis flanqué une estafilade magistrale en déballant une cabane en plastique pour ma fille. Les arêtes sont coupantes comme du rasoir. Vous regardez jamais ces trucs là, vous les douaniers ?"

On préféra ne pas lui dire combien on était davantage intéressé à la défense des profits de certaines firmes plutôt qu'à l'intégrité de sa pôvre mimine.

On se retira un peu honteux...